

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal
du 13 Février 2017
sous la présidence de M. Francis WOLF

Commune de MOMMENHEIM

Présents: M. Joseph AMMANN – Mme Stéphanie BAUER – M. Alain BIETH- Mme Béatrice GNAEDIG – M. Jean-Luc GWISS - Mme Simone HARTEK – Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG - M. Alain KEITH – Mme Caroline KIEFFER - M. Joseph KUHN –M. Eric MULLER - Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER – M. Maurice SCHERER - Mme Béatrice SCHNEIDER -Mme Sandra WILLMANN

Absents: Mme Elisabeth JAECK (avec procuration à Mme Béatrice SCHNEIDER) - M. Jeannot KLEIN (avec procuration à M. Eric MULLER) – M. Gérard MITTELHAEUSER (avec procuration à M. Francis WOLF)

M. le Maire ouvre la séance à 20h00 et salue les personnes présentes. Il demande le respect d'une minute de silence en mémoire d'Alphonse GNAEDIG, Conseiller Municipal de 1971 à 1977, Maire de la Commune de Mommenheim de 1977 à 1995 et Maire Honoraire, décédé le 28 janvier 2017.

Aucune objection n'étant soulevée, l'ordre du jour est adopté comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du 10 Janvier 2017.
3. Mise à jour du périmètre de protection du champ captant – Reprise de la procédure par la CAH.
4. Approbation d'une convention d'études et de travaux avec le SDEA
5. Divers.

1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Mme Caroline KIEFFER, secrétaire de la présente séance assistée par M. Julien RIEHL.

La délibération est approuvée à l'unanimité

2. Approbation du PV de la séance du 10 janvier 2017

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017.

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le compte rendu de la réunion du 20 janvier 2017.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017 à 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. Jean-Luc GWISS)

3. Mise à jour du périmètre de protection du champ captant – Reprise de la procédure par la CAH

Rapporteur : M. le Maire

La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) a été créée le 1er janvier 2017 par fusion des communautés de communes de Haguenau, de Bischwiller et environs, de la Région de Brumath et du Val de Moder, en vertu de l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2016. Parmi les compétences nouvelles, la compétence en matière de documents d'urbanisme relève depuis le 1er janvier dernier de la nouvelle CAH. Cette compétence inclue la possibilité pour l'intercommunalité d'achever toutes les procédures d'urbanisme en cours à sa date de création.

L'article L.153-9 du Code de l'urbanisme prévoit toutefois expressément un accord préalable de la commune concernée quant à l'achèvement d'une telle procédure par l'intercommunalité. La commune de Mommenheim a, par délibération du Conseil municipal daté du 13 décembre 2016, prescrit la procédure de mise à jour du périmètre de captage et en a confié la réalisation à l'ATIP. Il est proposé au Conseil municipal de solliciter l'achèvement de ladite procédure par la CAH.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** auprès de la CAH l'achèvement de la procédure de mise à jour du périmètre de captage prescrite par le Conseil municipal en date du 13 décembre 2016.

La délibération est approuvée à l'unanimité

4. Approbation d'une convention d'études et de travaux avec le SDEA

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que les travaux de construction de la piste cyclable reliant Mommenheim à Waltenheim-sur-Zorn obligent au déplacement d'une conduite d'eau potable, dont le réseau est géré par le SDEA. Le projet prévoit l'abandon de l'ancienne conduite et son remplacement par un nouvel équipement de 225 mètres linéaires. Certains éléments datant des années 1950 et 1980, devant être renouvelés à court ou moyen terme, seront pris en charge par le SDEA. Les modalités d'intervention du SDEA sont consignées dans une convention d'étude et de travaux.

Le montant total du dévoiement de la conduite est estimé à 62.000 € HT dont 58.000 € de travaux et 5.000 € de maîtrise d'œuvre. La part des travaux issue de la piste cyclable représente 75 ml et les travaux complémentaires 150 ml. La répartition des coûts est de 30.000 € HT pour la partie piste cyclable et 32.000 € HT pour les travaux complémentaires.

La participation de la Commune de Mommenheim se monte à un tiers du coût total des travaux concernant la piste cyclable soit un montant estimatif de 10.000 € HT, dont la moitié sera prise en charge par la commune de Waltenheim-sur-Zorn dans le cadre de la convention liant les deux collectivités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet de dévoiement d'une conduite d'eau potable dans le cadre des travaux de construction d'une piste cyclable entre Mommenheim et Waltenheim-sur-Zorn,
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'études et de travaux avec le SDEA,
- **APPROUVE** la participation de la Commune de Mommenheim à hauteur d'un montant estimatif de 10.000 € HT,

- **AUTORISE** la refacturation de la moitié des sommes engagées par la Commune de Mommenheim à la Commune de Waltenheim-sur-Zorn selon la convention en vigueur liant les deux collectivités,
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2017.

La délibération est approuvée à l'unanimité

5. Divers

- ✓ Mme Béatrice SCHNEIDER signale que la commission de Gestion des salles se réunira le 20 février. La date de la commission Finances ne convenant pas à la majorité des membres, celle-ci est déplacée au 1^{er} mars.
- ✓ La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 21 mars 2017.
- ✓ M. Maurice SCHERER donne quelques éléments d'informations évoqués lors de la réunion de la commission Sécurité du 25 janvier : la qualité de la sécurisation opérée lors des manifestations officielles et associatives a été soulignée par la Gendarmerie. Quelques points mineurs sont à revoir, comme par exemple l'accès à la route de Haguenau lors du Rock'n Run. M. SCHERER rappelle également qu'il encourage les membres du Conseil Municipal à participer à l'opération Voisins Vigilants. Les invitations sont en cours d'impression et les conseillers municipaux se chargeront de leur distribution.
- ✓ M. Jean-Luc GWISS s'inquiète du manque de chauffage dans la salle de la synagogue. M. le Maire précise que la société en charge de l'installation a déjà été relancée de nombreuses fois. Si la situation ne se débloque pas, il faudra envisager de recourir à un autre prestataire.
- ✓ M. GWISS signale également que le Carnaval de Mommenheim aura lieu le 4 mars.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été débattus, M. Francis WOLF clôt la séance à 20h50.

Les présentes délibérations sont susceptibles d'être déférées à la censure du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de leur publication ou notification.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Francis WOLF.

